Morières MAG'

Le magazine des Moriérois

N° 130 | NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2026

Ville de Morières www.morieres.fr

La sécurité : toujours une priorité pour la ville ! p. 4



Morières
les Avignon

Sommaire

p. 3 Édito

p. 4 Dossier : Sécurité

p. 7 Retour en images

10 Agenda

p. 12 Vie économique

p. 13 Solidarité

p. 14 Broyez du vert

p. 19 Tribune

Suivez notre actualité sur nos réseaux

www.morieres.fr
Ville de Morières
@villedemorieres
Ville Morières
@ville_de_morieres

Directeur de la publication : Grégoire SOUQUE
Rédacteur en chef : Julien DITTMAR
Rédacteur :Tanguy FRANÇOIS
Maquette : service communication
Crédit Photos : service communication et Cécile Aubry

Impression : JC IMPRIM EVENT
Tirage : 4800 exemplaires

Mairie
53, rue Louis Pasteur
84310 Morières-lès-Avignon
Tél. 04 90 83 87 12
contacts@morieres.fr - www.morieres.fr

Mairie ouverte au public :
Du lundi au vendredi : 8h à 12h et 13h à 17h

SAMU : le 15

Sapeurs pompiers : le 18

Centre anti poison (Marseille) :
04 91 75 25 25

Centre des brûlés (Marseille) :
04 91 38 30 00

Gendarmerie : le 17
Brigade de St-Saturnin :
04 90 22 52 66

Police municipale :
04 90 33 35 46

Élu d'astreinte :
06 11 13 00 30

Services techniques :
04 90 33 51 54

MÉDECINS DE GARDE
N° d'appel de nuit (après 20h) et week-ends (à partir du samedi 12h jusqu'au lundi 9h) et jours fériés : le 15
PHARMACIE DE GARDE
Numéro unique : 32 37

PERMANENCES

Monsieur le Maire - Grégoire Souque
Reçoit sur rendez-vous
Tél. 04 90 83 87 12

Assistante Sociale du Conseil Départemental
Prendre rendez-vous auprès de l'EDES au 04 90 03 97 90

Conciliateur de justice
Mme Roselyne Milelli
Les prises de rendez-vous s'effectuent auprès du CCAS : 04 90 33 56 40

A.M.A.V (Association de Médiation et d'Aide aux Victimes)
Permanence uniquement sur rendez-vous auprès du CCAS : 04 90 33 56 40

Architecte du C.A.U.E.
Mme Marie-Anne Saint-Paul
(conseil, architecture, urbanisme, environnement).
Le 1er et le 3e jeudi après-midi du mois de 14h30 à 16h, Mairie Annexe (service urbanisme).
Rendez-vous auprès du service urbanisme.
Tél. 04 86 19 20 31 (service gratuit)

SOLIHA
(Point information amélioration de l'habitat)
Le 4e jeudi du mois de 14h30 à 17h
Mairie Annexe (service urbanisme)
Sur rendez-vous auprès du service urbanisme : 04 86 19 20 31 (service gratuit)

ENEDIS
Tél. 09 69 32 18 59

G.R.D.F.
Tél. 09 69 36 35 34

EAU - GRAND AVIGNON
Tél. 09 77 40 84 60

GRAND AVIGNON ASSAINISSEMENT
Tél. 09 69 32 93 28

éditO



Moriéroises, Moriérois,

Chères Moriéroises, chers Moriérois,

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions pour les écoliers de notre commune, marquant le retour des activités et des rendez-vous qui font vivre Morières-lès-Avignon.

Ces dernières semaines ont été rythmées par de beaux moments de convivialité. La Fête des associations a rencontré un franc succès, témoignant une nouvelle fois de la richesse de notre tissu associatif et de l'engagement de nos bénévoles. La Fête pirate a également rassemblée petits et grands autour d'un événement festif et familial, à l'image de la ville que nous aimons.

J'ai également souhaité que nos aînés soient mis à l'honneur lors du repas des séniors, repas festif qui leur a permis de partager un moment chaleureux. Puis à l'occasion de la semaine bleue des ateliers ont été organisés avec le pôle France Services du CCAS afin d'accompagner nos seniors dans leurs démarches administratives, notamment pour la retraite et l'utilisation de FranceConnect. Être aux côtés de nos aînés, faciliter leur quotidien et préserver le lien social constituent des priorités essentielles de notre action municipale.

La sécurité et le cadre de vie restent tout autant au cœur de nos préocupations. C'est pourquoi la municipalité a recruté trois Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) afin d'appuyer efficacement l'équipe de la police municipale, tout en validant l'installation de nouvelles caméras de protection dans notre commune

Par ailleurs, soucieux de reconnaître pleinement l'investissement quotidien de notre personnel communal, nous avons tenu à gratifier les agents municipaux en augmentant le montant de leurs titres-restaurants ainsi que leur prise en charge.

La solidarité s'est aussi exprimée à travers Octobre Rose, où la ville et les associations moriéroises se sont mobilisées pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein et collecter des fonds destinés à soutenir les instituts de recherche. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à cette mobilisation.

Et les festivités sont loin d'être terminées ! La Fête bavaroise, puis la magie de Noël viendront prochainement rythmer notre vie communale. À Morières, il se passe toujours quelque chose ! Grâce aux événements organisés par la municipalité et au dynamisme de nos nombreuses associations, notre commune demeure un lieu de rencontres, de partage et de convivialité tout au long de l'année.

Je tiens à remercier les agents municipaux, les associations, les bénévoles et l'ensemble des personnes qui contribuent à faire vivre notre ville et à proposer des moments de qualité à tous les Moriérois.

Je vous souhaite par avance à toutes et à tous un joyeux noël.

Grégoire Souque

Maire de Morières-lès-Avignon
4ème Vice-Président du Grand Avignon
Délégué à la collecte des Déchets
et à l'Economie Circulaire
Vice-Président du SIDOMRA

SÉCURITÉ

Une nouvelle organisation au service de la proximité



Police municipale : Arrivée d'un nouveau chef pour la police municipale ainsi que de trois ASVP

La Police municipale de Morières-lès-Avignon fait évoluer son organisation.
Avec l'arrivée de Didier Casale à la tête du service et le renforcement de l'équipe par 3 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), la commune souhaite développer encore davantage la présence sur le terrain, la prévention et la proximité avec les Moriérois.

Une présence renforcée dans l'espace public

Jusqu'à présent, le service était composé uniquement de policiers municipaux mais l'arrivée de trois ASVP permet aujourd'hui de mieux répartir les missions et d'accroître la présence visible des agents dans la commune.

Les ASVP assurent désormais des missions de surveillance de la voie publique et participent au contrôle du stationnement ainsi qu'à l'encadrement des évènements lors de certains temps forts communaux.et sont mobilisés à proximité des équipements municipaux.

Une attention particulière aux écoles

La présence aux abords des établissements scolaires constitue l'un des axes de cette nouvelle organisation. Aux heures d'entrée et de sortie des classes, les ASVP contribuent à sécuriser les abords des écoles, à favoriser des déplacements plus fluides et à rappeler les règles de stationnement.

Cette présence régulière doit aussi favoriser le contact avec les familles, les commerçants et les habitants, tout en permettant une remontée rapide des difficultés constatées sur le terrain.

Prévenir les incivilités et renforcer la proximité

La nouvelle organisation vise avant tout à préserver le calme de la commune. L'objectif affiché est de renforcer la prévention, d'agir face aux incivilités du quotidien et d'assurer une présence régulière, identifiable et accessible.

Une action plus réactive grâce au Centre de Supervision Urbaine

La nouvelle organisation de la Police municipale s'appuie également sur le Centre de Supervision Urbain (CSU), un outil essentiel pour accompagner le travail des agents au quotidien. Grâce au images issues du réseau de vidéoprotection, il permet de mieux identifier certaines situations, d'orienter les patrouilles et de faciliter la constatation d'incivilités ou de faits nécessitant une intervention.

Les ASVP peuvent également être mobilisés au sein du CSU, notamment pour participer à la surveillance des images et assurer un lien direct avec les agents présents sur le terrain.

Cette organisation permet une meilleure circulation de l'information, une coordination plus fluide et des interventions plus rapides et plus ciblées, tout en maintenant une présence de proximité dans les quartiers, aux abords des écoles et dans les lieux les plus fréquentés de la commune.

Interview de Didier Casale : nouveau chef de la Police Municipale



Didier Casale : «Une police municipale doit connaître sa commune»

Nouveau responsable de la Police municipale de Morières-lès-Avignon, Didier Casale s'appuie sur près de trente années d'expérience dans la sécurité publique.
Il revient sur son parcours et sur les priorités qu'il souhaite donner au service.

Vous avez une longue expérience dans la sécurité. Quel a été votre parcours ?

Didier Casale : J'ai commencé en 1996 comme gardien de la paix. Six ans plus tard, je suis devenu chef de service. J'ai ensuite travaillé dans différentes région, notamment en PACA, Occitanie, et Guadeloupe. Au cours de ma carrière, j'ai eu l'occasion d'encadrer jusqu'à 150 agents.

Une expérience vous a particulièrement marqué ?

D. C. : Cannes reste probablement l'expérience la plus marquante. La Police municipale y avait une activité opérationnelle très importante et travaillait en complémentarité avec les services de Police nationale. C'était un environnement exigeant et très formateur.

Quelle est votre priorité à Morières ?

D. C. : Morières est une commune calme et l'objectif est justement qu'elle le reste. Il faut être présent sur le terrain, prévenir les incivilités et répondre aux problématiques du quotidien. La visibilité des agents compte beaucoup : elle rassure, elle permet le dialogue et elle facilite la prévention.

Comment souhaitez-vous agir sur le sentiment d'insécurité ?

D. C. : Par la présence et la proximité. Il ne s'agit pas uniquement d'intervenir lorsqu'un problème survient. Il faut aller au contact des habitants, connaître les secteurs de la commune, identifier les difficultés récurrentes et montrer que le service est disponible.

Quelle police municipale souhaitez-vous développer ?

D. C. : Une police de proximité, visible et accessible. Une Police municipale doit connaître sa commune et être connue de ses habitants. Elle doit pouvoir anticiper certaines difficultés, travailler sur les incivilités et participer pleinement à la tranquillité du quotidien.



Poursuite du renforcement de la vidéoprotection

Dans le cadre des délibérations adoptées lors du Conseil municipal du 29 septembre dernier, la municipalité franchit une nouvelle étape importante pour garantir la tranquillité et la sécurité de tous les habitants.

Afin de densifier le dispositif déjà en place, la commune investit 126 518,56 € TTC dans le déploiement de 17 nouvelles caméras de vidéoprotection, qui seront installées sur 5 sites stratégiques supplémentaires du territoire communal.
Ainsi la commune sera équipée de **54 caméras permettant de couvrir 28 sites**, soit 10 de plus qu'en 2023.

Cette année la commune a obtenu pour financer ce projet d'envergure, une demande de subvention de 50 000 € auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Ces nouveaux équipements viendront compléter l'infrastructure communale existante. L'ensemble des images sera relié au Centre de Supervision



Urbain (CSU), permettant une vision centralisée, un suivi efficace des situations en temps réel et une coordination optimale des interventions sur le terrain.
C'est pour cela que la majorité municipale a fait le choix de recruter trois agents ASVP et continue de recruter des policiers municipaux, afin de pouvoir regarder en direct à travers les caméras, verbaliser à distance et orienter les patrouilles lorsqu'il y a des incivilités ou délits.

Grâce à cet investissement majeur, la municipalité réaffirme sa volonté de prévenir la délinquance, de sécuriser l'espace public et d'offrir un cadre de vie serein et protégé à l'ensemble des citoyens.

Règles canines : stop aux incivilités !

Nos fidèles compagnons canins égaient notre quotidien, mais afin que la cohabitation se déroule au mieux, il convient d'en rappeler les règles essentielles de civisme . En tant que propriétaire, rappelons que vous demeurez légalement responsable de tous les dommages que votre animal pourrait causer aux personnes comme aux autres animaux domestiques.

Pour rappel, il est obligatoire de ramasser les déjections de son chien sur la voie publique, le non-respect de cette règle constitue une contravention de quatrième classe au titre de l'article R634-2 du Code pénal, **passible d'une amende forfaitaire de 135 €, pouvant s'élever jusqu'à 750 €.**

Ensuite, tous les chiens sans exception, doivent être tenus en laisse, et ceux qui sont classés catégorie 1 ou 2 doivent obligatoirement être muselés.

Par ailleurs, afin d'éviter la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et d'en favoriser le repeuplement, il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, les marais, ainsi que sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.



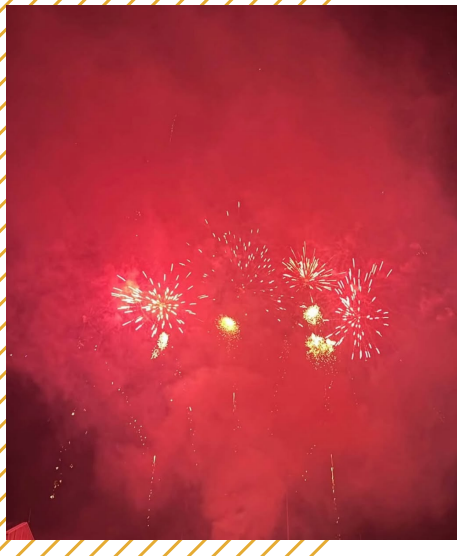
Retour en images



Inauguration des salles d'exposition de l'association «Le Petit Musée»







Feu d'artifice



Commémoration de la Libération de Morières

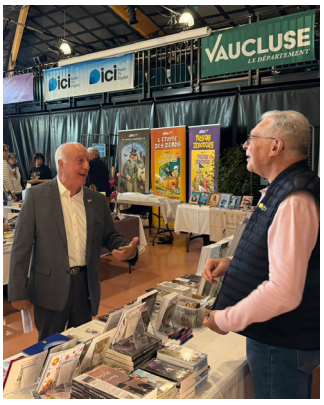




200 ans de l'Oratoire Saint-Augustin



Grand succès pour la 14ème édition du Livre







Fête des Associations et du Sport







Fête pirate





Commémoration en hommage aux Harkis



Inauguration du groupe scolaire des Craoux







Cross du collège Anne Frank



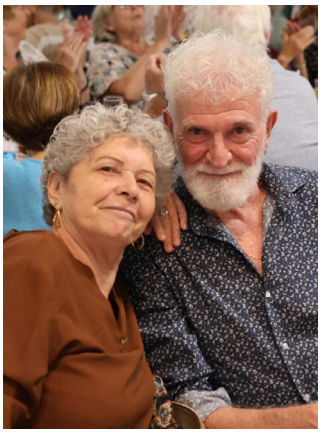




Repas des Séniors







Vide Grenier organisé par l'ACML







Tournée des commerçants







Agenda

Culture, festivités, rendez-vous et événements

Jeudi 5 nov.
18h30
Espace culturel Folard

Conférence : Les rythmes de l'enfant et la santé mentale

Le Relais Petite Enfance et le Lieu d'Accueil Enfants Parents de Morières-lès-Avignon organisent une soirée sur les rythmes de l'enfant et la santé mentale avec M. DAL PALU, psychologue. Cette soirée est destinée aux familles et aux professionnels de la petite enfance.
Gratuit. Inscription préalable par téléphone au 06.14.49.39.52

Samedi 7 nov.
8h30
Parc de l'Arbousière

Randonnée dans les vignes - Au profit du Téléthon

La Cave Demazet et La Foulée des Côteaux de Morières vous donnent rendez-vous pour une randonnée conviviale au cœur des vignes, suivie d'une dégustation de vin.
Inscription au caveau, places limitées. Entrée 8€ (gratuit pour les enfants)

Dimanche 8 nov. 14h30
Espace Robert Dion

Loto du Club les Bruyères

Venez tenter votre chance dans une ambiance conviviale et chaleureuse ! De nombreux lots exceptionnels et de belles surprises sont à gagner tout au long de la partie.

Mercredi 11 novembre
11h30
Monument aux Morts rue Louis Pasteur

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

- Rassemblement à 11h15 devant l'Hôtel de Ville
- Cérémonie au monument aux Morts
- Dépôt d'une gerbe à l'église
- Vin d'honneur à l'Espace Robert Dion

Samedi 14 nov.
Espace Robert Dion

Fête Bavaroise

Soirée animée par l'orchestre Laurent Comtat. Pendant le repas : animations avec musiciens et danseurs en costume traditionnel sur les airs les plus festifs de Bavière. Entre les Plats : une ambiance incroyable grâce à une animation dynamique et interactive. La bonne humeur sera au rendez-vous ! Pour finir la soirée : soirée dansante.
Tarif unique de 28€, comprenant entrée, choucroute garnie, dessert, bière ou vin blanc.
Billetterie (service cult. Folard) : 27, 28,29 oct et 4, 5, 6 nov. de 9h-12h 14h-17h (bureau du service culturel)

Vendredi 20 nov. 19h30
Demazet Vignobles

Soirée primeur Demazet

Pour l'arrivée du nouveau millésime, Demazet vous invite à sa traditionnelle Soirée Primeur. Le temps d'une soirée l'emblématique Salle des Foudres se transforme en un lieu de fête et de convivialité pour célébrer ensemble l'arrivée du vin primeur.
Bar à vin, plateaux de fruits de mer, brasero, DJ et ambiance musicale années 80.
Entrée libre, Demazet Vignobles - 457 Av. Aristide Briand, Morières



Dimanche 22 nov. 13h15
Espace Robert Dion

Loto de l'association La Foulée des Côteaux Moriérois

Venez tenter votre chance pour gagner un des nombreux lots proposés !

Vendredi 27 nov. de 15h à 19h30
Espace Robert Dion

Collecte de sang

Les malades ont besoin de vous, soyez nombreux !
Sur rendez-vous : https://dondesang.efs.sante.fr/

Dimanche 29 nov. 15h
Espace Robert Dion

Parlaren Mouriero : concert en provencal

50eme Festenau Prouvencau. Avec le groupe vauclusien Counvivenco Musicalo.
Entrée 5€

Jeudi 3 déc. 12h
Espace Robert Dion

Repas de Noël dansant organisé par le Club les Bruyères

Venez célébrer les fêtes dans une ambiance conviviale et chaleureuse ! Un délicieux repas festif vous attend tout au long de ce rendez-vous.
Tarifs : 42€ pour les adhérents, 47€ pour les non-adhérents. Renseignements : 06 88 92 57 72

Vendredi 4 déc. 19h
Espace Robert Dion

Soirée du Téléthon

Lancement officiel du téléthon avec le discours de Monsieur le Maire suivi de l'hymne du Téléthon joué par l'Ecole de Musique puis des démonstrations, des sketchs, des animations orchestrés par les différentes associations participatrices. Une soirée dansante viendra clôturer cet évenement festif.
Buvette et petite restauration par le Comité des fêtes

Samedi 5 décembre 11h
Monument aux Morts du cimetière

Hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Participez à la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Samedi 5 déc. à partir de 14h
Place de la Liberté

Grande Course de Morières

Course à pied et marche sportive organisées par l'association «Courir à Morières» le long des sentiers dans la colline, offrant de beaux points de vue (Ventoux, Alpilles, Luberon, Avignon). La manifestation est accessible à tous. Deux courses de 13km (challenge vauclusien) et 6km, ainsi qu'une marche sportive de 8km (non classée) . Départs : 14h : 13km ; 14h15 8km (marche) ; 14h30 6km. Parking au collège Anne Frank.
Renseignements : 07.60.27.19.70 www.couriramorieres.org

Dimanche 6 déc. 8h à 17h
Espace robert Dion

Marché de Noël de la Saint Nicolas

Organisé par l'association «Artisanats et Loisirs», venez découvrir les créations faites mains par des associations et artisans pour vos achats de Noël.
Entrée libre

Samedi 12 déc. et dimanche 13 déc.
Espace culturel Folard

La Magie de Noël

Vivez un week-end féérique à l'Espace Folard pour les fêtes de Noël ! Petits et grands profiteront d'une multitude d'animations : chalet du Père Noël, ateliers créatifs, maquillage, jeux géants, sculptures sur ballons, balades en charrette, spectacles de magie, concert et représentation sur les 13 desserts. Côté gourmandises, un espace couvert propose boissons chaudes, châtaignes d'Ardèche AOP et divers food-trucks avec menus de Noël, burgers locaux, produits de la mer et douceurs sucrées.
Entrée gratuite. De 10h à 18h. Clôture de la journée du samedi avec un lâcher de lanternes à partir de 18h



Dimanche 20 déc.
Espace Robert Dion

Bourse Manga et dessin animé

À l'approche des fêtes, rejoignez un événement 100 % dédié aux passionnés ! Dénichez des pépites introuvables, des figurines, DVD et séries de mangas à prix imbattables. Faites des cadeaux malins et écoresponsables grâce à la seconde main, tout en échangeant entre fans dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Vie économique

LES ENTREPRISES MORIÉROISES

L'Apogée : l'art du soin ayurvédique



Audrey accueille sa clientèle à L'Apogée, un centre de soins privatisé dédié au bien-être et aux traditions ayurvédiques. Forte de 17 années d'expérience dans l'univers du bien-être et de l'art du toucher, elle s'est spécialisée dans l'Ayurveda après plusieurs voyages en Inde et au Népal. Cette médecine traditionnelle indienne repose sur une approche globale de la personne, associant le corps, l'esprit et l'hygiène de vie. L'Apogée propose différents soins, parmi lesquels les massages Abhyanga aux huiles chaudes, le Shirodhara, les soins aux pochons et la marmathérapie, une technique fondée sur la stimulation manuelle de points spécifiques du corps. Le centre propose également des soins du visage anti-âge, associant peelings professionnels et actifs cosmétiques spécialisés. Le lieu privilégie l'écoute et la personnalisation. Chaque séance est adaptée aux besoins de la personne, dans une atmosphère confidentielle et apaisante. Des soins de confort peuvent aussi accompagner les personnes traversant une période de fragilité ou un parcours médical, en complément de leur prise en charge.

L'Apogée
380, rue Louis Braille - Tél. 07 88 16 55 53

Le bien-être avant tout



Créée en 2019 par Emma, Moriéroise passionnée de communication, l'agence Com'toi accompagne les entreprises dans leur visibilité et leur développement sur les réseaux sociaux. Rejointe par Valérie et Bruno, elle forme une équipe qui gère aujourd'hui la communication digitale d'une quarantaine d'entreprises vauclusiennes. Création de contenus, animation des communautés et stratégie : Com'toi met son expertise au service d'une communication authentique, percutante et adaptée à chaque activité. L'agence propose également des formations certifiantes, reconnues par l'État et éligibles au CPF, dans un cadre certifié Qualiopi. Ancrée dans la vie locale, Emma est membre du bureau de l'AMAC, l'association moriéroise des artisans et commerçants. Un engagement qui reflète les valeurs de proximité et d'accompagnement de l'agence. Com'toi s'impose ainsi comme un acteur majeur de la gestion des réseaux sociaux dans le Vaucluse, avec une ambition : faire grandir les entreprises d'ici.

Com'toi
contact@comtoiagence.fr 06 66 40 12 33

Natho Agencement : nouveau showroom



Installée à Morières-lès-Avignon depuis plus de 20 ans et maman de grands garçons, Géraldine Azalbert travaille depuis une dizaine d'années dans le domaine du BTP, plus précisément dans l'électricité, au sein de la société Nicolas Azalbert Électricité. Constatant que beaucoup de personnes avaient du mal à se projeter dans leur futur intérieur (imaginer les volumes, les couleurs, les matériaux) elle décide de se former à l'agencement et à la décoration, puis de créer sa propre société. Le couple ouvrira donc un showroom permettant aux deux sociétés de recevoir leurs clients, d'échanger autour de leurs projets. Ouvert en juillet 2025, le lieu est aussi pensé comme une petite boutique, où chacun peut venir découvrir les nouveautés. À l'heure où l'on peut quasiment tout acheter sur Internet, ils ont fait le choix de privilégier le contact humain et des fournisseurs majoritairement français. Géraldine travaille avec des artisans de confiance et organise les différentes interventions afin que les travaux avancent efficacement dans des délais optimisés. Côté showroom, les luminaires, objets décoratifs et idées cadeaux évoluent régulièrement au fil des saisons selon les inspirations et les nouveautés. À l'approche de Noël, le showroom propose notamment une sélection d'idées cadeaux pour différents goûts et budgets.

Natho Agencement Décoration
547, avenue Pierre de Coubertin - Tél. 06 16 92 89 26

Solidarité

Distribution de colis et goûters de Noël

La fin d'année approche et toute l'équipe du CCAS et la Municipalité ont le plaisir d'inviter les aînés de la commune, âgés de 75 ans et plus, à la traditionnelle distribution des colis de Noël. Cette année, place aux nouveautés, la distribution se déroulera sur deux journées complètes, le mercredi 9 et jeudi 10 décembre. Nul besoin de vous inscrire au préalable : vous pourrez simplement vous présenter au moment qui vous convient le mieux.

À cette occasion, le traditionnel colis fait peau neuve et la pause gourmande évolue elle aussi ! Pour permettre au plus grand nombre de profiter de ce moment convivial, nous vous proposons cette année une formule plus libre : un buffet gourmand, composé de douceurs sucrées et de boissons chaudes, sera à votre disposition tout au long de ces deux journées.

Vous pourrez ainsi récupérer votre colis à votre rythme, puis vous installer tranquillement et pour faire une pause gourmande, partager une boisson chaude et déguster quelques gourmandises de Noël. L'équipe du CCAS et les bénévoles du Club des Bruyères seront bien évidemment à vos côtés pour vous accueillir, vous servir et partager avec vous ce moment chaleureux et convivial.

Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Présentez-vous aux dates indiquées, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour les nouveaux arrivants.



INFORMATIONS PRATIQUES
Âge : 75 ans (au cours de l'année 2026) et plus
Dates : le mercredi 9 et le jeudi 10 décembre 2026
Horaires : accueil libre de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Lieu : Salle Bouvier de l'Espace Robert Dion
Renseignements auprès du CCAS : 04.90.33.56.40

Le CCAS s'engage pour l'école

Le CCAS de Morières-lès-Avignon et la Municipalité poursuivent leur action en faveur des enfants en situation de handicap. Cette année le CCAS a acheté pour un élève malvoyant, du matériel adapté destiné à être utilisé à l'école, afin de répondre à ses besoins spécifiques et ainsi faciliter sa scolarité au quotidien.

À travers ce soutien, le CCAS et la Municipalité réaffirment leur engagement pour que chaque enfant puisse apprendre et évoluer en favorisant l'autonomie et dans les meilleures conditions possibles.



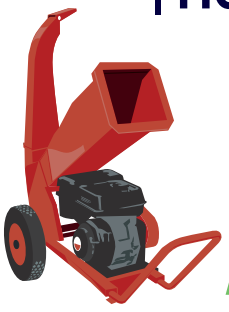
Subvention pour soutenir les sinistrés des incendies

À l'initiative de Monsieur le Maire, Grégoire Souque, le Conseil municipal réuni le 29 septembre 2026 a voté l'attribution d'un don de 1 000 euros au fonds de soutien mis en place par l'Association des maires de France en faveur des communes sinistrées par les récents incendies.

Cette contribution témoigne de l'engagement et de la solidarité de notre commune face à ces événements exceptionnels, affirmant ainsi l'importance de l'entraide entre les collectivités territoriales dans les moments de crise.



VEDÈNE | MORIÈRES-LÈS-AVIGNON | JONQUERETTES
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE | SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON
| CAUMONT-SUR-DURANCE | VELLERON | LE PONTET
| MONTFAVET & AVIGNON*



BROYAGE DES DÉCHETS VERTS À DOMICILE

BROYEZ DU VERT !



DU 1ER OCTOBRE 2026 AU 12 MARS 2027

*Service payant sur demande auprès de Direct Grand Avignon

DIRECT GRAND AVIGNON 0800 71 84 84 NUMÉRO GRATUIT

+ d'infos sur grandavignon.fr

GRAND AVIGNON

sur le pont ! communication

OPÉRATION DE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS À DOMICILE

Morières-lès-Avignon, Jonquerettes, Caumont-sur-Durance
Vedène, Entraigues-sur-la-Sorgue, Saint-Saturnin-lès-Avignon
Velleron, Le Pontet, Avignon et quartier Montfavet

Du 1er octobre 2026 au 12 mars 2027

Ce service payant est disponible pour les particuliers du lundi au jeudi, de 9h à 17h. Limité à 2 rendez-vous par foyer.



5 bonnes raisons d'en profiter

- **Économiser du temps, de l'énergie et du carburant** en réduisant vos déplacements en déchèterie.
- **Recycler vos végétaux en broyat** pour entretenir votre jardin.
- **Réduire votre production de déchets.**
- **Préserver la qualité de l'air** car pour rappel, le brûlage des végétaux est interdit (jusqu'à 750 € d'amende).
- **Favoriser l'emploi local via un chantier d'insertion** mandaté par le Grand Avignon.

Comment ça marche ?

1/ J'estime le volume du tas de végétaux à broyer (longueur x largeur x hauteur). 3 m³ minimum et diamètre des branches inférieur à 8 cm (pas de ronces, ni de lierre, ni de platane et pas de tas de feuilles).

2/ Je prends rendez-vous avec Direct Grand Avignon au 0 800 71 84 84. Le prestataire me rappelle sous 48h pour confirmer l'intervention - sous réserve de pouvoir broyer sur un espace privé et après validation de l'adresse par le prestataire-.

3/ Je signe le règlement et l'autorisation d'intervention sur ma propriété.

4/ Je prépare l'intervention en rassemblant mes végétaux en tas, les branches dans le même sens, dans un endroit accessible au véhicule d'attelage du broyeur.

5/ Je reste présent lors de l'opération à mon domicile qui dure entre 1h et 2h selon le volume à broyer, je règle les frais d'intervention, d'un montant de 30 €/heure.

6/ Je conserve mon broyat pour pailler ou enrichir mon compost.

Le bon geste :

Le broyat obtenu peut être utilisé pour :

- Pailler ses plantations, permettant de garder l'humidité du sol et de limiter l'arrosage tout en enrichissant les sols par la dégradation du broyat.
- Équilibrer son compost pour une dégradation plus rapide et sans odeur.

C'est malin !

La prestation est remboursable à 50 % par crédit d'impôt pour travaux de jardinage et vous pouvez vous regrouper entre voisins pour mutualiser les frais.

Informations et conditions : DIRECT GRAND AVIGNON 0800 71 84 84 NUMÉRO GRATUIT

Visuels non contractuels - Création : sur le pont ! Communication -
Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé sur papier recyclé

Vie locale

Kamiyu Ryu Body Karaté se mobilise pour Octobre Rose

Le dimanche 11 octobre, le gymnase Albert Macip a vibré au rythme de la solidarité lors du stage découverte organisé par l'association Kamiyu Ryu Body Karaté dans le cadre d'Octobre Rose. Cette matinée sportive, festive et accessible à tous a rassemblé 75 participants venus associer mouvements de karaté, musique et bien-être pour la bonne cause.

Grâce à cette forte mobilisation, 400 € ont été récoltés au profit de l'association Bosrou'Mois Rose. Présidée par Anne-Marie Benharoun, cette structure soutient les personnes touchées par la maladie et promeut l'activité physique comme un précieux outil de reconstruction, de confiance en soi et de lien social.

Le club Kamiyu Ryu Body Karaté a adressé ses plus sincères remerciements aux participants, à la municipalité de Morières-lès-Avignon pour la mise à disposition des installations, ainsi qu'aux partenaires Carrosserie JBR et le restaurant La Pizza.

Forte du succès de cette première édition chaleureuse et engagée, l'association vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour renouveler l'expérience.





Grande marche du Clos de Morières pour Octobre Rose

Le samedi 10 octobre, la solidarité et la convivialité étaient à l'honneur au Clos de Morières. Dans le cadre de la campagne nationale Octobre Rose, près de 40 marcheurs motivés se sont rassemblés pour participer à une marche solidaire, organisée sous le signe de la joie et de la bonne humeur.



Cette belle mobilisation collective a permis de récolter la somme de 250 euros. L'intégralité de ces fonds a été reversée à l'Institut Sainte-Catherine afin de soutenir la recherche contre le cancer du sein. Un grand bravo à tous les participants pour leur générosité et leur engagement au service d'une noble

Horaires de visite des salles d'expositions de l'association «Le Petit Musée»

L'association Le Petit Musée vous ouvre les portes de ses expositions aux créneaux suivants :
Mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 16h
Possibilité de visites pour les groupes ou écoles le lundi et le samedi sur rendez-vous
Permanence Compagnonnique une fois par semaine
Espace Culturel Folard, 709 rue de Folard
Renseignements : 06.59.12.04.29



Recensement de la population



Du 21 janvier au 20 février 2027, la commune participe à la campagne de recensement organisée avec l'Insee. Cette démarche obligatoire concerne l'ensemble de la population et permet de connaître le nombre d'habitants ainsi que les caractéristiques de notre commune (âge, logements, transports, professions) afin d'adapter les infrastructures et les services publics.

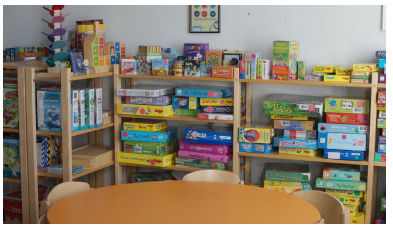
Vous serez prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire ou par l'agent lui-même, qui doit obligatoirement vous présenter sa carte tricolore officielle signée par le maire avec photo et nom. En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres pour convenir d'un rendez-vous.

Pour répondre, la solution la plus simple est d'opter pour la réponse en ligne. L'agent recenseur vous remettra une notice comportant vos identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Après avoir saisi vos informations, un accusé de réception vous sera adressé si vous renseignez votre adresse e-mail. Si vous ne pouvez pas utiliser Internet, l'agent vous remettra des formulaires papier comprenant une feuille de logement et des bulletins individuels, accompagnés de notices explicatives disponibles en français et en plusieurs langues étrangères.

Pour plus d'informations, Rendez-vous sur le site Service-Public.fr.

Fermeture de la ludothèque pour travaux

La ludothèque ferme temporairement ses portes. Des travaux de réparation de la toiture vont être effectués suite à un dégât des eaux. Dès la constatation du sinistre nous avons consulté des entreprises. Des travaux devraient commencer en début d'année 2027. Nous vous tiendrons informés du suivi du chantier et de la date de réouverture.
Les adhérents qui le souhaitent peuvent s'adresser au guichet unique pour obtenir un remboursement au prorata de leur abonnement.



Nous avons hâte de vous y retrouver pour de nouvelles sessions de jeu. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension, et à très bientôt !

Travaux en zone d'AgroParc

À compter du 19 octobre, le Grand Avignon engage des travaux d'aménagement sur le secteur de la pinède et des Félons, à Agroparc. Réalisé en plusieurs phases, ce chantier prévoit la réfection des voiries, l'extension du réseau d'eaux pluviales, la création d'une voie verte, le développement des mobilités douces, la sécurisation des espaces publics, l'enfouissement des réseaux et l'installation d'îlots de fraîcheur.



Les voies concernées seront fermées progressivement par tronçons. La pinède sera fermée dans les deux sens, sauf pour les riverains, jusqu'en juin 2027. Le secteur Félons Sud, entre le parking-relais d'Agroparc et la rue Baruch-de-Spinoza, sera fermé jusqu'à fin 2026. Le secteur Félons Nord, jusqu'au carrefour de la route de l'Aérodrome, le sera jusqu'en avril 2027. Une déviation par la rue Lucie-Aubrac est mise en place.

Les accès aux logements, aux entreprises et aux services de secours seront maintenus en permanence. La fin des travaux les plus impactants est prévue pour juillet 2027, pour une fin de chantier en décembre 2027.
Plus d'informations : infos@chantierpinedefelons.fr ou www.grandavignon.fr

Morières lès Avignon

Fête Bavaroise







SOIRÉE SPECTACLE ORCHESTRE LAURENT COMTAT ET ANIMATION DANSANTE

(ANNÉES DISCO, 90 ET 2000, JEUX...)

Menu choucroute Spectacle et soirée dansante

28€





SAMEDI 14 NOVEMBRE 20H30

Espace Robert Dion

2-134 chem. du Clos Neuf
Morières-lès-Avignon

BILLETTERIE : 27, 28 ET 29 OCTOBRE ET 4, 5 ET 6 NOVEMBRE
DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H À L'ESPACE CULTUREL FOLARD
(BUREAU DU SERVICE CULTUREL : 04 86 19 20 40). NOMBRE DE PLACES LIMITÉ.

Tribunes libres

Majorité

Une commune qui continue à avancer au service de tous

À Morières-lès-Avignon, notre majorité poursuit son engagement au quotidien pour améliorer votre cadre de vie, renforcer la sécurité et préserver la qualité de nos services publics. La sécurité demeure au cœur de nos priorités. Dans un contexte d'émeutes nationales d'une ampleur inédite, alimentées par l'ultragauche, où des pillards ont volé et saccagé les commerces et ont brûlé nos institutions, nous faisons le choix de la fermeté.

Notre commune n'a pas été touchée, mais malheureusement notre ville voisine d'Avignon a subi de lourds dégâts le 17 octobre, nous apportons tout notre soutien à ses habitants et commerçants. Conformément à nos engagements depuis 2020, la majorité municipale continue de protéger les Moriérois. Nous poursuivons le déploiement de notre plan d'amélioration de la sécurité : 17 nouvelles caméras de vidéoprotection ont été installées, portant notre réseau à 54 caméras. En parallèle, le recrutement de trois agents ASVP et de trois policiers municipaux vient renforcer efficacement l'action de notre police municipale. Nous déplorons qu'à Morières, l'opposition choisisse de s'opposer à ces mesures essentielles plutôt que de contribuer de manière constructive à la vie de la commune.

Notre engagement s'adresse aussi à nos agents municipaux, acteurs essentiels de la vie de notre commune. Leur investissement mérite d'être reconnu : c'est pourquoi nous avons décidé d'augmenter le montant et la prise en charge par la collectivité des titres-restaurant. Nous continuerons d'agir avec détermination, pour le bien de notre ville de ses habitants, et de ses commerçants.

Opposition

Une tribune courte, mais une opposition vigilante

Notre rôle d'oppostion est de contrôler, questionner et défendre l'intérêt des Moriérois. Les dernières délibérations ont suscité nos interrogaions sur les conventions associatives, le patrimoine communal et la vidéosurveillance, pour laquelle nous avons voté, tout en demandant un bilan de son efficacité.
Le fonctionnement de la Police municipale nous préoccupe aussi. Après plusieurs départs et des recrutements annoncés, nous restons attentifs à l'organisation du service, aux effectifs et aux conditions de travail des agents.
L'espace très limité de cette tribune ne permet pas de développer davantage. Retrouvez nos interventions et explications sur les réseaux sociaux.
Notre opposition reste libre, attentive.

Annick Dubois • Jean-Marc Fouin • Frédéric GROS - Engagé.es et Solidaires pour Morières
engagessolidairespourmorieres@gmail.com

Opposition

La majorité fragilise le service public

Crèche, police municipale… La municipalité RN fait le choix de contrats courts et de rémunérations au minimum. Des conditions qui précarisent les agent·es et compliquent le recrutement et la fidélisation des équipes. Au final, ce sont les Moriérois·es qui en subissent les conséquences.
Nous défendons des services publics de qualité, d'autres choix sont possibles.
Suivez-nous sur Instagram et Facebook

Lucile Dion et Salima Ouannaï - Morières Ensemble à Gauche
morieres.gauche@gmail.com

La Magie de Noël



SAM. 12 ET DIM. 13 DÉCEMBRE

SAMEDI DE 10H À 22H ET DIMANCHE DE 10H À 18H

- CHALET DU PÈRE NOËL
- STAND MAQUILLAGES
- JEUX EN BOIS GÉANTS
- SPECTACLES ENFANTS
- SCULPTURE SUR BALLONS
- PROMENADES EN CHARETTES
- LÂCHER DE LANTERNES
- CONCERT ÉCOLE DE MUSIQUE (EMMA)

ESPACE CULTUREL FOLARD

Morières lès Avignon